**CHARTE DES COMPORTEMENTS RESPECTEUX**

**AU SEIN DU GRAND CORDEL MJC**

Agissons ensemble pour identifier et stopper les comportements sexistes, homophobes, transphobes, racistes et, plus largement, toutes formes d’irrespect.

L’association Le Grand Cordel MJC, avec ses adhérent·es, salarié·es, artistes, technicien·nes et bénévoles, défend avec force les valeurs d’égalité et d’inclusion. Et ce n’est pas qu’une question de principe : c’est aussi la loi.

Le sexisme ordinaire et les stéréotypes de genre peuvent s’incarner dans nos paroles et gestes quotidiens. Ici, nous nous mobilisons pour prévenir les violences sexistes et sexuelles, mais aussi pour combattre toutes les discriminations, dominations et inégalités.

**Quand je suis à la MJC du Grand Cordel, je m’engage à :**

* **RESPECTER LES PRINCIPES D’ÉGALITÉ ET DE NON-DISCRIMINATION**

Les critères de discrimination interdits par la loi *(juillet 2025) :*

Origine, Sexe, Situation de famille, Grossesse, Apparence physique, Vulnérabilité économique apparente, Patronyme, Lieu de résidence, État de santé, Perte d'autonomie, Handicap, Caractéristiques génétiques, Mœurs, Orientation sexuelle, Identité de genre, Âge, Opinions politiques, Activités syndicales, Qualité de lanceur d'alerte, Capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, Appartenance vraie ou supposée : à une ethnie, à une nation, à une prétendue race, à une religion, Domiciliation bancaire, Opinion philosophique

* **RESPECTER LE CONSENTEMENT PHYSIQUE ET MORAL**

Il doit être donné librement, de manière éclairée (ou en toute conscience), enthousiaste, et peut être retiré à tout moment. Celui-ci s’applique aussi sur les réseaux, je diffuse et je partage des photos uniquement avec le consentement des personnes concernées.

**ET CONCRÈTEMENT COMMENT ON AGIT ?**

Certains réflexes et actions simples peuvent vraiment changer les choses.

Demander si ça va, c’est déjà faire un pas !

Toute personne témoin ou victime de violences est encouragée, dans la mesure de ses possibilités, à agir et/ou à en parler à l’équipe, qui prendra les mesures adaptées.

Le rôle des témoins est très important pour apporter un soutien à la personne victime*.*